

Procès verbal du Conseil d'école du vendredi 2 juin 2017

**Etaient présents :**

Equipe éducative :

Lefebvre Sylvie (CP)

Monti Titiana (CP - Secrétaire de séance)

Lemaire Gaëlle (CE1)

Meeunes Véronique (CE1-CE2)

Cousin Muriel (CE2)

Plouviez Michel (CE2-CM1)

Delevallée Maxence (CM1 - Directeur)

Dailles Maud (CM2)

Marie Kluza (Invitée)

Parents d'élèves :

M. Marlière, Mme Delrive, Mme Raoul, M. Milluy, Mme Pezé et Mme Blondiau.

Municipalité :

M. Canesse (Maire)

M. Brassard (Adjoint aux finances)

DDEN : Mme Bocquet

**Etaient excusés :**

M. l'Inspecteur

M. Laden

Mme Piasentin

M. Beauvois (Parent d'élève)

**Ordre du jour :**

- ✚ Point sur les travaux et sur les aménagements prévus (Municipalité)
- ✚ Bilan financier
- ✚ Organisation des classes pour l'année scolaire 2017/2018
- ✚ Organisation des rythmes scolaires 2017/2018
- ✚ Fête de l'école
- ✚ Questions diverses

### **Point sur les travaux et sur les aménagements prévus (Municipalité)**

M. le Maire annonce la poursuite des travaux de l'école en juillet et en août 2017 (6 semaines pleines) : chauffage, carrelage, réfection des murs et des plafonds et installation de stores occultants. Les couloirs et les escaliers seront carrelés et les salles de classe revêtues d'un sol en PVC.

Il est possible selon M. le Maire que des classes soient totalement terminées à la rentrée. Dans le cas contraire, la classe actuelle de Mme Monti et la salle polyvalente serviraient de classes d'accueil. La fin des travaux est prévue fin 2017 au plus tard.

Le changement du mobilier est prévu mais devrait s'étaler sur les années à venir. L'équipement en tableaux numériques (TBI ou VPI) se fera progressivement pour chaque classe. M. Delevallée explique qu'il serait judicieux d'équiper les salles de classe durant leur réfection pour ne pas les détériorer lors d'une future installation. M. Brassard indique qu'il va étudier la possibilité d'installer 3 VPI, en plus des 3 déjà installés. M. Delevallée rencontrera la municipalité dans les semaines à venir afin d'établir le plan d'une classe type et d'exposer les besoins des enseignants.

Des sonneries différentes seront installées en fonction des alertes (récréations, incendie, PPMS).

L'équipe pédagogique exprime sa satisfaction concernant le remplacement des fenêtres dans les salles de classe.

### **Bilan financier**

Le bilan financier a été présenté par M. Delevallée. Il reprend les bilans des diverses actions menées depuis le début de l'année scolaire. (Cf. Annexe 1)

A ce jour, le compte courant de la coopérative scolaire est de 4 231,76 €.

Une partie de cette somme servira au renouvellement du parc informatique ; l'école est en attente du versement de la subvention du Député S. Huyghe (1 000 €), de la subvention de l'A.P.E (courant septembre), ainsi que de la subvention prévue par la municipalité. L'achat des ordinateurs est programmé pour septembre 2017, le temps que les subventions puissent être versées par les différents partenaires de l'école.

Un devis de 3350 € a été effectué par M. Delevallée pour le matériel informatique (8 ordinateurs portables + 1 pack *Microsoft Office* par classe).

Mme Delrive demande à M. le Maire si un équipement en tablettes est prévu pour les élèves. La municipalité répond que cela est prévu pour les élèves de CM2 quittant l'école primaire pour le collège.

## Organisation des classes pour l'année scolaire 2017/2018

M. Delevallée a présenté les effectifs prévus pour l'année scolaire prochaine, en voici le détail :

### 202 élèves :

CP : 42 élèves  
CE1 : 44 élèves  
CE2 : 43 élèves  
CM1 : 39 élèves  
CM2 : 34 élèves

L'organisation choisie est la suivante :

**CP** : 26 élèves – Mme Kluza (nouvellement nommée dans l'école)

**CP/CE1** : 25 élèves (16-9) – Mme Lefebvre

**CE1** : 27 élèves – Mme Lemaire

**CE1/CE2** : 25 élèves (8-17) – Mme Meeunes

**CE2** : 26 élèves – M. Plouviez

**CM1** : 23 élèves – Mme Monti

**CM1/CM2** : 24 élèves (16-8) – Mme Cousin

**CM2** : 26 élèves – M. Delevallée

M. Delevallée tient également à remercier publiquement Mme Dailles pour son investissement et pour la qualité de son travail depuis son arrivée dans l'école il y a maintenant deux ans. Les parents d'élèves se joignent à M. Delevallée pour saluer l'implication de Mme Dailles durant ces deux années.

Mme Piasentin et M. Laden quittent l'école également. M. Delevallée les remercie pour leur investissement et leur professionnalisme.

## Organisation des rythmes scolaire 2017/2018

M. Delevallée a souhaité inscrire cette question à l'ordre du jour afin d'anticiper une probable révision des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2017. L'objectif étant d'interroger le conseil d'école sur cette question (Le conseil d'école avait d'ailleurs déjà été consulté il y a quelques mois lors du conseil d'école exceptionnel du vendredi 3 février 2017 à ce sujet).

La possibilité d'un retour à une organisation de la semaine de classe à quatre jours est donc discutée. L'ensemble des partenaires a pu donner son opinion sur ce sujet, en voici le détail et la position prise par le conseil d'école :

M. le Maire indique qu'il souhaiterait un retour à la semaine de classe à 4 jours, sous réserve de l'accord de l'Inspection Académique. Malgré cela, sa préoccupation reste la sauvegarde des emplois des animateurs qui de fait, perdraient leur emploi en cas de changement des rythmes.

Pour ce faire, la municipalité organisera une prise en charge des enfants le mercredi matin, entre 8h30 et 11h30 en cas de changement d'organisation des rythmes scolaires. Cet accueil devrait être payant. Les parents d'élèves expriment leur satisfaction quant à ce choix.

Certains parents questionnent M. le Maire au sujet du fonctionnement du restaurant scolaire le mercredi midi. A l'heure actuelle cela ne semble pas réalisable (financièrement).

L'équipe éducative exprime le même choix et souhaite également repasser à une organisation de la semaine à 4 jours de classe. Ce choix est justifié par la fatigue accumulée par les élèves et le manque de régularité des journées de classe.

Les horaires de l'école seraient les suivants :

Matin : 8h30 à 11h30

Après-midi : 13h30 à 16h30.

L'école maternelle choisirait également cette organisation.

Le Conseil d'école procède donc au vote. L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours est adoptée à l'unanimité. Une demande de dérogation sera donc soumise à l'IEN et au DASEN en cas de possibilité de changement d'organisation à la rentrée de septembre 2017.

### **Fête de l'école**

La fête de l'école aura lieu le samedi 10 juin 2017 à l'espace R. Nowacki à partir de 15h00 pour ce qui concerne notre école. Lors de cet après-midi organisé par l'Association de Parents d'Elèves de l'école, les enseignants et les élèves présenteront le travail qui a été réalisé tout au long de l'année en éducation musicale et plus particulièrement en chorale. Les quatre chorales se produiront dans la salle des fêtes R. Nowacki de 16h30 à 19h00. L'entracte permettra également à la municipalité de remettre aux élèves de CM2 le cadeau de fin de scolarité primaire.

Voici le planning en détail :

Kermesse : à partir de 15h00

Chorale (1<sup>ère</sup> partie : CP et CE1) : 16h30

Entracte avec remise des cadeaux aux CM2 : 17h15

Chorale (2<sup>ème</sup> partie : CE2, CM1 et CM2) : 18h00

Barbecue (sur réservation) : à partir de 19h00

### Organisation matérielle :

Des chaises seront installées dans la salle des fêtes par la municipalité. Pour accueillir un maximum de personnes, un accueil mixte (assis et debout) sera proposé aux spectateurs.

La sono à l'intérieur de la salle sera gérée par M. Saillez.

M. Delevallée souhaite empêcher les entrées et les sorties durant la chorale pour que les élèves puissent chanter confortablement. Il propose d'ouvrir les portes de la salle à partir de 16h00 et de les fermer à 16h30 au début du spectacle. Les entrées et les sorties se feront à droite et à gauche de la sono.

L'APE demande que M. Delevallée prévienne les parents de ce mode de fonctionnement.

M. Milluy s'occupera de la sonorisation de la scène.

Une tenue sera exigée pour chaque classe pour la présentation des chants.

Les bénéficiaires de la fête permettront à l'APE de participer au financement en équipement informatique.

## Questions diverses

- En raison des fortes chaleurs actuelles, Mme Pezé demande si l'installation d'une fontaine d'eau dans chaque classe pourrait être envisagée.

Les élèves pouvant apporter une bouteille d'eau dans leur cartable, la demande est déclinée. L'installation de fontaines dans les classes avait déjà été réalisée il y a quelques années et ce système était très contraignant.

- Bilan très positif de l'exposition organisée par l'école. De nombreux visiteurs (135 élèves sur 195 sont venus visiter l'exposition avec leurs parents) et des mots d'encouragement et de félicitations sur le livre d'or (à la fois sur la qualité des productions exposées, mais aussi en ce qui concerne les heures d'ouverture : vendredi de 18h00 à 20h00 et samedi de 10h00 à 12h00).

**Annexe 1 :**

**BILAN DES ACTIONS - 2016/2017**

| <b>Coopérative scolaire - Septembre 2016 - 125 enfants sur 196 ont participé (soit 64 %)</b> |                        |                        |                   |
|--|------------------------|------------------------|-------------------|
| <b>Répartition par classes</b>   |                        |                        |                   |
|  | <b>Nombre d'élèves</b> | <b>Somme par élève</b> | <b>Total</b>      |
| <b>Mme Lefebvre</b>  | 22                     | 9 €                    | 198,00 €          |
| <b>Mme Jacquart</b>  | 22                     | 9 €                    | 198,00 €          |
| <b>Mme Lemaire</b>   | 22                     | 9 €                    | 198,00 €          |
| <b>Mme Meeunes</b>   | 22                     | 9 €                    | 198,00 €          |
| <b>Mme Cousin-Everlet</b>  | 28                     | 9 €                    | 252,00 €          |
| <b>M. Plouviez</b>   | 26                     | 9 €                    | 234,00 €          |
| <b>M. Delevallée</b>   | 28                     | 9 €                    | 252,00 €          |
| <b>Mme Dailles</b>   | 26                     | 9 €                    | 234,00 €          |
| <b>Coopérative d'école</b>   |                        |                        | 196,00 €          |
| <b>Total</b>   | <b>196</b>             |                        | <b>1 960,00 €</b> |

| <b>Vente de Photos - Octobre 2016</b> |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| <b>Recette</b>                        | <b>Dépense</b>    |
| 3 591,40 €                            | 2 317,80 €        |
| <b>Bénéfice</b>                       | <b>1 273,60 €</b> |

| <b>Vente de Léonidas - Novembre 2016</b> |                 |
|--|-----------------|
| <b>Recette</b>                           | <b>Dépense</b>  |
| 1 105,50 €                               | 809,00 €        |
| <b>Bénéfice</b>                          | <b>296,50 €</b> |

| <b>Marché de Noël - Décembre 2016</b> |                 |
|---------------------------------------|-----------------|
| <b>Recette</b>                        | <b>Dépense</b>  |
| 1 091,90 €                            | 447,42 €        |
| <b>Bénéfice</b>                       | <b>644,48 €</b> |

**Etat de la comptabilité au 02/06/2017**

**4 231,76 €**